

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET ACTIONS RECOMMANDÉES POUR GARANTIR UNE MOBILISATION CONSTRUCTIVE DE LA JEUNESSE

Mobilisation des jeunes en tant que membres des communautés touchées

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

PROMOUVOIR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX, LES VALEURS HUMANITAIRES ET L'ÉDUCATION HUMANITAIRE EN TANT QUE MOYENS DE RENFORCER LA RÉSILIENCE.

Actions recommandées :

1. Faire des Principes fondamentaux et des valeurs humanitaires l'assise d'un comportement éthique, et promouvoir l'éducation humanitaire en tant que fondement de la diplomatie humanitaire.
2. Recourir à des méthodes non formelles (y compris des approches de pair à pair) pour diffuser les Principes fondamentaux, les valeurs humanitaires et le droit international humanitaire.
3. Intégrer la notion de renforcement de la résilience des communautés dans tous les programmes associant des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

RENFORCER LES CAPACITÉS PERSONNELLES DES JEUNES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES, EN TENANT COMPTE DE LEURS BESOINS SUR LE PLAN DES COMPÉTENCES ET DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL.

Actions recommandées :

4. Offrir au personnel et aux volontaires des possibilités d'éducation et de formation afin d'améliorer leur capacité de mobiliser des jeunes de tout âge, en particulier des jeunes issus de communautés marginalisées.
5. Intégrer le soutien psychosocial dans tous les programmes Jeunesse, en mettant l'accent sur les besoins des jeunes des communautés marginalisées.
6. Renforcer les capacités des enfants, des adolescents et des jeunes adultes par le biais de leur participation aux programmes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
7. Associer les enfants, les adolescents et les jeunes adultes à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de tous les programmes auxquels ils participent.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

OFFRIR AUX JEUNES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES DES POSSIBILITÉS D'AGIR ET DE REDONNER À LEURS COMMUNAUTÉS.

Actions recommandées :

8. Élaborer des lignes directrices spécifiques pour associer les jeunes membres des communautés touchées à la fourniture des programmes et des services, en tenant compte de leurs besoins particuliers.
9. Veiller à ce que les processus décisionnels à tous les niveaux tiennent compte des voix des enfants, des adolescents et des jeunes adultes des communautés touchées.
10. Renforcer les possibilités de participation des jeunes membres des communautés touchées à tous les niveaux de la Société nationale.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

VEILLER À CE QUE TOUS LES PROGRAMMES ET LES SERVICES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE RESTENT PERTINENTS ET ADAPTÉS AUX BESOINS DES JEUNES DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES.

Actions recommandées :

11. Réaliser des évaluations afin de déterminer la vulnérabilité et les capacités des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, ainsi que la capacité de la Société nationale de répondre à leurs besoins.
12. Travailler en collaboration avec des parties prenantes expérimentées dans le cadre de notre action auprès des jeunes des communautés touchées, en particulier en ce qui concerne la protection de l'intégrité personnelle et les programmes menés avec et pour les enfants et les adolescents.
13. Respecter le devoir de protection et de soin des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, par exemple en créant des espaces adaptés aux enfants, en particulier dans les situations de conflit armé et de crise prolongée.

Mobilisation des jeunes en tant que volontaires

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

RENFORCER LA MOBILISATION CONSTRUCTIVE DES JEUNES VOLONTAIRES.

Actions recommandées :

1. Soutenir les efforts déployés par les jeunes volontaires pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et des services fournis par la Société nationale dans leurs communautés.
2. Former des partenariats en vue d'intégrer l'éducation humanitaire, y compris le droit international humanitaire, dans les programmes éducatifs formels et les activités éducatives non formelles.
3. Offrir aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes un large éventail de possibilités de volontariat qui attireront des membres des groupes sous-représentés et reflèteront la composition des communautés locales.
4. Compléter les formes et les méthodes traditionnelles de volontariat des jeunes par des formes innovantes, telles que la participation de courte durée, le volontariat virtuel et le volontariat spontané, en particulier dans les situations de crise.
5. Créer des possibilités de collaborations et de partenariats intergénérationnels pour relever les défis humanitaires.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

MOTIVER ET FIDÉLISER LES JEUNES VOLONTAIRES.

Actions recommandées :

6. Mettre en œuvre des pratiques de gestion du volontariat adaptées aux jeunes volontaires.
7. Reconnaître les volontaires comme une source de connaissances et d'expérience et continuer à offrir aux jeunes volontaires des possibilités de perfectionnement de leurs compétences qui augmenteront leur capacité d'insertion professionnelle au sein de la Société nationale et sur le marché du travail.
8. Offrir aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes des possibilités et un soutien pour passer de l'une à l'autre des formes de volontariat offertes par la Société nationale, de façon à favoriser une transition harmonieuse vers le volontariat à l'âge adulte.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

GARANTIR LE BIEN-ÊTRE, LA SÉCURITÉ, LA PROTECTION ET LA SÛRETÉ DES JEUNES VOLONTAIRES AVANT, PENDANT ET APRÈS LEUR PARTICIPATION AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE.

Actions recommandées :

9. Fournir aux jeunes volontaires les informations, les formations et les ressources nécessaires pour préserver leur santé physique et leur bien-être mental et protéger leurs effets personnels lorsqu'ils participent à des services et à des programmes de volontariat.
10. Adopter des approches institutionnelles pour protéger les enfants, les adolescents et les jeunes adultes contre les préjudices, les abus, les mauvais traitements ou l'exploitation, notamment par le biais de mécanismes de signalement adaptés aux jeunes.
11. Veiller à ce que les jeunes volontaires aient accès à une assurance, à d'autres filets de sécurité et à un soutien psychosocial.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

RECONNAÎTRE ET PROMOUVOIR LA VALEUR AJOUTÉE QU'APPORTENT LES JEUNES VOLONTAIRES AU DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS NATIONALES ET DES COMMUNAUTÉS.

Actions recommandées :

12. Reconnaître et promouvoir (en interne et en externe) les pratiques, les approches et les modèles qui fonctionnent le mieux ainsi que des exemples fournis par des jeunes volontaires qui répondent aux besoins humanitaires dans leurs communautés.
13. Créer des environnements sûrs dans lesquels les jeunes peuvent proposer des approches innovantes pour répondre aux besoins des communautés touchées et de la Société nationale, en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés.

Mobilisation des jeunes en tant que dirigeants

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

GARANTIR LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA PRISE DE DÉCISIONS À TOUS LES NIVEAUX DE LA DIRECTION, DE LA GOUVERNANCE ET DE LA FOURNITURE DES SERVICES (Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION AUX CATASTROPHES, D'INTERVENTION ET DE RELÈVEMENT).

Actions recommandées :

1. Reconnaître et mettre à profit les capacités de leadership des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en leur donnant les moyens de prendre des initiatives et en les faisant participer à la définition de l'orientation de la Société nationale.
2. Créer des structures dirigées par les jeunes qui permettent aux jeunes dirigeants de représenter leurs pairs et les communautés dans lesquelles ils vivent et de diffuser des informations pertinentes.
3. Veiller à ce que les jeunes disposent d'un siège permanent au sein du conseil de direction (ou tout organe équivalent), aux niveaux national et des sections, et à ce que leur représentant ait été approuvé par la Jeunesse de la Société nationale, soit un membre à part entière du conseil et jouisse du droit de vote.
4. Garantir une représentation diversifiée des jeunes (genre, âge, handicap, etc.) dans les organes décisionnels de la Société nationale, en se fondant sur la diversité des volontaires et des communautés que l'organisation sert.
5. Faire participer activement les jeunes dirigeants à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et des projets.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

RENFORCER LE RÔLE DE PREMIER PLAN DES JEUNES DANS LES EFFORTS DE PLAIDOYER EN FAVEUR DES BESOINS DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES.

Actions recommandées :

6. Renforcer les capacités des jeunes afin de leur permettre de plaider efficacement en faveur de diverses communautés, guidés par nos Principes fondamentaux et nos valeurs humanitaires.
7. Veiller à ce que les jeunes et leurs pairs issus des communautés touchées bénéficient de chances égales de se mobiliser et d'apprendre les uns des autres.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

INVESTING IN THE PERSONAL AND PROFESSIONAL DEVELOPMENT OF YOUNG PEOPLE FOR LEADERSHIP ROLES TODAY AND IN THE FUTURE.

Actions recommandées :

8. Renforcer les capacités des jeunes et leur donner la possibilité d'assumer des rôles et des responsabilités de direction et de progresser dans ces rôles.
9. Offrir des possibilités d'apprentissage intergénérationnel et des possibilités de transition vers des postes de direction au sein de la Société nationale.
10. Identifier et exploiter les talents des jeunes engagés auprès de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et leur offrir des postes de direction.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

STRENGTHENING THE LEADING ROLE OF YOUNG PEOPLE IN PARTNERSHIP DEVELOPMENT AND NETWORKING, WHICH LEAD TO LEARNING AND PROVIDE NATIONAL SOCIETIES WITH MISSING SKILLS AND COMPETENCIES.

Actions recommandées :

11. Soutenir la participation des jeunes dirigeants aux plateformes externes de mise en réseau (alliances nationales de jeunes, conseils de la jeunesse, etc.) afin de promouvoir l'apprentissage, les échanges et la sensibilisation aux questions qui concernent les jeunes.
12. Désigner des jeunes dirigeants pour représenter la Société nationale dans les différents réseaux qui existent au sein du Mouvement et les soutenir dans ce rôle.